



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2474

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Etude déplacements tous modes dans l'organisation multipolaire de l'agglomération - Autorisation de signer les marchés de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Pallega, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2474**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Etude déplacements tous modes dans l'organisation multipolaire de l'agglomération - Autorisation de signer les marchés de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce marché d'études s'inscrit dans les orientations du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise approuvé en décembre 2010.

Son objet est de répondre aux besoins d'études nécessaires pour appréhender les enjeux de déplacements sur un périmètre déterminé, à l'échelle urbaine. Elles ont pour objet de permettre à la Communauté urbaine de Lyon de proposer une organisation coordonnée et cohérente des déplacements tous modes (chaînage des déplacements jusqu'aux modes doux).

Ces études prospectives pourront porter sur différents territoires et sur l'ensemble des phases d'élaboration relatives à un projet : idées de faire, conception, projet, analyse sur situation existante et propositions.

Les sujets pris en compte dans les études seront principalement :

- transports en commun : bus, transport en commun en site propre (TCSP), tram,
- modes doux : vélo et marche à pied,
- mode routier : voiries de distribution et de desserte,
- études des générateurs de déplacements (projets urbains).

Ces prestations s'exercent sur des territoires définis par l'allotissement du marché.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : centre,
- lot n° 2 : est,
- lot n° 3 : nord
- lot n° 4 : ouest,
- lot n° 5 : sud.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 1 an reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Les lots n° 1 : centre et n° 2 : est comporteraient un engagement de commande annuel minimum de 60 000 € HT soit 71 760 € TTC.

Les lots n° 3 : nord, n° 4 : ouest et n° 5 : sud comporteraient un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT soit 35 880 € TTC.

Dans le respect des articles 53 et suivants et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 9 septembre 2011, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises et/ou du groupement d'entreprises suivants, pour un marché d'une durée de 1 an ferme reconductible 3 fois une année :

- lot n° 1 : centre, groupement d'entreprises Arcadis ESG/EGIS France pour un montant annuel minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC,

- lot n° 2 : est, groupement d'entreprises Arcadis ESG/EGIS France pour un montant annuel minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC,

- lot n° 3 : nord, groupement d'entreprises Systra/Geodice pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC,

- lot n° 4 : ouest, groupement d'entreprises Systra/Geodice pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC,

- lot n° 5 : sud, groupement d'entreprises SETEC international/Transitec ingénieurs conseils /6T Bureau de recherche pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents avec les groupements d'entreprises suivants :

a) - lot n° 1 : centre, groupement d'entreprises Arcadis ESG/EGIS France pour un montant annuel minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC,

b) - lot n° 2 : est, groupement d'entreprises Arcadis ESG/EGIS France pour un montant annuel minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC,

c) - lot n° 3 : nord, groupement d'entreprises Systra/Geodice pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC,

d) - lot n° 4 : ouest, groupement d'entreprises Systra/Geodice pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC,

e) - lot n° 5 : sud, groupement d'entreprises SETEC international /Transitec ingénieurs conseils /6T Bureau de recherche pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - compte 617 400 - fonction 824 - opération n° 0852.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.